

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc. | Numéro de permis 2011772 | Date d'inspection Le 09 novembre 2021 | |
| Nom de l'établissement Club Des Amis 6 | | Numéro de téléphone (506) 547-0084 | |
| Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance
 -Le ratio est conforme lors de la visite.
 -Une partie des enfants d'âge scolaires font l'école en ligne et l'autre moitié est en jeux libres. Les enfants d'âge préscolaires sont allés jouer dehors. Ils ont ensuite lavé leurs mains pour passer au dîner.
 -Le matériel qui est mis à la disposition des enfants est varié et adapté au niveau d'âge des enfants.
 -Les dossiers des employées contiennent toute la documentation requise.
 -L'orientation des enfants est faite de façon constructive et positive.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 novembre 2021

Date

original signé par

Marc-André Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 novembre 2021

Date